

De: thierry.lefebvre@uicn.fr
Objet: Nouveau message de Pré-évaluation
Date: 1 septembre 2014 12:01
À: thierry.lefebvre@uicn.fr



Nom

Julien Touroult

Fonction

Directeur adjoint du SPN

Institution

Muséum national d'Histoire naturelle

Courriel

touroult@mnhn.fr

Date

09/01/2014

Choix des critères

Q1. Sur quel critère du dossier porte votre évaluation ?

Critère (x) : Habitats d'espèces menacées

Description des valeurs

Q2. Quel est le niveau de spécificité ou d'universalité des valeurs mises en avant pour le bien proposé ? Décrivez les valeurs ayant une pertinence globale et pourquoi vous les considérez comme telles.

Le site fait partie d'un des 25 hotspots. Il possède de nombreuses espèces endémiques, ce qui est commun à l'ensemble des îles élevées de cet arc volcanique. Il en possède un peu plus que les autres îles dans le domaine de la flore arborée (377 contre 368 en Guadeloupe, île généralement la plus riche de l'arc des Petites Antilles, soit 2 % de plus). Dans le domaine faunistique, les chiffres ne sont pas convaincants et se heurtent au manque de connaissance (idem fonge).

Cette valeur d'endémisme est universelle mais ne distingue pas nécessairement le bien martiniquais des îles voisines (Dominique, Guadeloupe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent)..

Le point mis en avant concernant la représentation équilibrée des différents types de végétation de 0 à 1397 m, avec des états de conservation favorables notamment à basse altitude, avec de larges secteurs en libre évolution est exceptionnelle à l'échelle des Petites Antilles et de la Caraïbe en général (voir des systèmes insulaires tropicaux de petite surface). Cet aspect rejoint le critère IX.

Q3. Est-ce que le dossier technique démontre de façon convaincante l'existence d'une valeur universelle exceptionnelle et justifie suffisamment pourquoi le site devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial? Expliquer pourquoi.

Le dossier est dense et traite de nombreux aspects, ce qui pourrait diluer l'argumentaire.

Concernant le critère X, un tableau comparatif de la richesse et l'endémisme avec les 4 îles proches apporterait une vision plus convaincante (ou pas). Cf question précédente.

De la même manière, pour les surfaces des différents types de végétation, un comparatif même grossier (dire d'expert, ou qualitatif si pas d'informations surfaciques) des surfaces protégées par écosystèmes comparé aux 4 îles proches serait également bienvenu pour conclure l'argumentation.

La notion d'espèces menacées, présente dans le libellé du critère, est très peu mise en avant (aucun recap des espèces mondialement menacées). L'endémisme est certainement un bon axe pour démontrer la valeur universelle mais un volet sur les espèces classées dans les listes rouges serait utile.

Valeurs scientifiques du site

Q4. En quoi les valeurs scientifiques du bien sont-elles de niveau international ?

Le continuum du Nord de la Martinique, de la mer au sommet de la Montagne Pelée, en libre évolution est un secteur d'étude remarquable sur la structuration des communautés, la dynamique post-éruption, et globalement pour l'observation de l'ajustement des espèces sous l'effet du changement climatique.

Q5. Est-ce que le bien proposé est le seul ou le principal site où des progrès scientifiques majeurs ont été (ou sont) réalisés, qui ont apporté une contribution importante à la compréhension des valeurs pour lesquelles le bien est proposé?

Il y a actuellement peu d'études d'ampleurs internationales (en terme de publication) dans la zone des Petites Antilles, hormis en biogéographie.

Le Bien proposé présente un réel potentiel d'étude pour :

- la structuration des communautés, la dynamique post-éruption, et globalement pour l'observation de l'ajustement des espèces sous l'effet du changement climatique;
- Pour de la découverte et description d'espèces nouvelles.

Ce dernier point, non mentionné dans le dossier pourrait être argumenté, sur la base des descriptions récentes d'espèces (10 dernières années) et sur le fait que beaucoup de types récents ou anciens proviennent du périmètre du site. Le fait qu'il s'agit d'une localité type de nombreux taxons augmente la valeur scientifique et de "référence" du périmètre proposé.

Q6. Quelles sont les perspectives de nouvelles découvertes scientifiques sur le site, et quels types de découvertes pourraient être anticipés?

cf. question précédente.

Le Bien proposé présente un réel potentiel d'étude pour :

- la structuration des communautés, la dynamique post-éruption, et globalement pour l'observation de l'ajustement des espèces sous l'effet du changement climatique;
- Pour de la découverte et description d'espèces nouvelles (très fort potentiel en entomologie, archnologie et pour les champignons).

Ce dernier point, non mentionné dans le dossier pourrait être argumenté, sur la base des descriptions récentes (10 dernières années).

Analyse comparative

Q7. Les sites comparés dans le dossier technique sont-ils équivalents ? Si non, expliquer pourquoi

La comparaison n'est pas menée de façon très méthodique, ce qui nuit à la démonstration (il faudrait quelques tableaux récapitulatifs). La comparaison sur le volet X reste très régionale (Petites Antilles), ce qui me semble défendable, s'agissant d'un ensemble biogéographique bien distinct au sein d'un des hotspots de biodiversité mondiale. Une comparaison un peu plus large avec d'autres îles tropicales de petite taille pourrait cependant élargir la démonstration. Il faudrait bien spécifier le périmètre comparaison : Petites îles océaniques tropicales, Caraïbe (grandes et petites antilles) ou arc des Petites Antilles ??

Le Bien est comparé à Sainte-Lucie et à la Guadeloupe; parfois à la Dominique mais très peu d'éléments sont fournis sur cette île pourtant proche et dont la préservation de la Nature est un indéniable point fort. En matière d'endémisme, ces 4 (voir 5 avec Saint-Vincent), sont globalement équivalentes, avec des inconnues liées au niveau de connaissance variable selon les taxons.

Q8. Existe-t-il d'autres sites à l'échelle nationale, régionale et mondiale qui contiennent des valeurs d'un niveau similaire ou supérieur? Si oui, indiquer le nombre de sites concernés et donner quelques exemples précis si possible

Pour le niveau d'endémisme, la majorité des îles volcaniques hautes des petites Antilles (Montserrat, Basse-Terre, Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent) sont à des valeurs globalement comparables; leur valeurs plus faibles étant liées à des richesses plus limitées sur les îles plus petites.

Si on compare à de grandes îles, de la même région Caraïbe : Trinidad possède beaucoup plus d'espèces (avec un taux d'endémisme plus faible); les Grandes Antilles (Hispaniola, Cuba, Jamaïque) possède plus d'espèces avec un taux d'endémisme très élevée et sont donc beaucoup plus exceptionnelle à l'échelle mondiale. La question de comparer à ces îles du hotspot Caraïbe se pose.

L'argumentation sur la représentativité des différents types de végétation et sur le continuum de la mer au sommet est probablement plus défendable car généralement dans les systèmes insulaires, les milieux

de basse et moyenne altitude ont été très remaniés et quand ils sont protégés ils sont rarement en contact avec des forêts d'altitude.

A l'échelle des Petites Antilles, seule la Dominique est peut être comparable sur ce point, mais de comparaison "systématique" (à l'aide de tableau par exemple) nuit à la démonstration.

Intégrité et périmètre

Q9. Est-ce que le bien proposé répond aux conditions d'intégrité et, si non, quels sont les besoins pour remplir ces conditions ?

L'intégrité des forêts du bien est un de ses points forts, avec de grands bloc de forêt très peu impactés. Le cas échéant, les impacts sont généralement anciens et la végétation est dans une dynamique de reconquête sur ces zones. La plupart des zones font l'objet de statuts permettant de pérenniser leur conservation.

Les sites dispersés proposés (6ième aire) sont très intéressants pour la représentativité écologique du Bien mais apportent un peu moins de garanties que le reste, à l'heure actuelle, de même que la Presqu'île de Trois-Îlets, qui manque encore de statuts de protection forte au niveau des Mornes.

Q10. Le bien a-t-il subi les effets négatifs du développement, de la négligence ou de tout autre processus de dégradation ? Si oui, préciser lesquels.

Les principales pressions relèvent des défrichements agricoles du XIX^e siècle qui avaient considérablement réduit la surface boisée. Compte tenu de la faible rentabilité agricole, ces zones sont en phase de rematuration forestière et contiennent des reliques qui ont été très peu impactées. Des craintes actuelles porteraient sur l'urbanisation ou la pollution diffuse issue des cultures. Les statuts fonciers (Conservatoire du littoral, forêt domaniale etc.) permettent de maîtriser ces impacts potentiels. La zone tampon, peut être à mieux définir, devrait limiter les pollutions diffuses d'origine agricole; qui devraient du reste être limitées par la situation même du Bien, sur des mornes et secteur très peu anthropisés.

Q11. Les éventuels processus à l'origine des dégradations sont-ils maîtrisés ? Expliquer.

Des craintes actuelles porteraient sur l'urbanisation ou la pollution diffuse issue des cultures. Les statuts fonciers (Conservatoire du littoral, forêt domaniale etc.) permettent de maîtriser ces impacts potentiels. La zone tampon, peut être à mieux définir, devrait limiter les pollutions diffuses d'origine agricole; qui devraient du reste être limitées par la situation même du Bien, sur des mornes et secteur très peu anthropisés.

Evaluation générale du dossier

Q12. Le dossier technique et la fiche de déclaration de valeur universelle exceptionnelle comporte-t-elle des erreurs factuelles (préciser les principales d'entre-elles le cas échéant) ?

L'affirmation concernant la faune (page V de la déclaration) "une analyse comparative avec les îles avoisinantes de Dominique et de Sainte-Lucie nous montre globalement une faune plus riche à la Martinique". Cet aspect plus riche (ou plus endémique d'ailleurs) est loin d'être établi (par exemple plus de serpents et d'oiseaux endémiques en Dominique) et reste sujet à divers biais de connaissance d'île à l'autre selon les taxons. Par ailleurs l'omission de la Guadeloupe, plus riche et mieux connue, fausse la comparaison.

Il serait plus juste d'indiquer un niveau comparable. Même chose pour la flore, c'est globalement comparable, dans le haut de la comparaison avec les autres îles des Petites Antilles.

Ponctuellement

Titre 2.31: "La biodiversité biologique..." à revoir par diversité biologique ou biodiversité tout court

Q13. Quels sont les principaux points forts du dossier ?

La représentativité de tous les types de végétation naturelle, leur état de conservation, le continuum Piton Conil/Mt Pelée (0 - 1397 m).

Le focus sur les habitats naturels, définis par la végétation et l'explication de sa dynamique dans une perspective historique, avec le lien avec la géologie.

La couverture taxonomique large de la biodiversité, avec des parties sur les champignons et les invertébrés.

L'implication des experts locaux pour la rédaction. L'expertise de connaissance pointue du terrain qui

transparaît.

Présentation agréable du dossier, notamment vues panoramiques.

Q14. Quels sont les principaux points faibles du dossier ?

Manque de structure dans l'approche comparative et même de définition de ce à quoi on vise de comparer le critère X (petites îles océaniques tropicales, îles des Petites Antilles, hotspot Caraïbe en général ?).

Manque de tableaux comparatifs entre îles pour : 1) richesse et endémisme, 2) représentation des végétations (surface et état de maturité).

De même au sein de l'île, comparatif du Bien versus le reste

Dossier un peu trop large, qui ne met pas assez en avant un angle exceptionnel qui est la représentation de tous les types de végétation, notamment xéro-mésophile est assez bon état, et l'intérêt d'une vaste zone en libre évolution formant un continuum forestier du littoral à 1397 m.

Plus ponctuel :

Hétérogénéité dans le niveau d'analyse entre flore et faune, et au sein de la faune, hétérogénéité de rédaction des parties, parfois sous forme scientifique (avec références citées, cf. araignées par exemple), d'autre fois sous forme très synthétique sans référence bibliographique; de taille pas toujours proportionnée.

Formulation parfois vagues et redites (ponctuel)

Q15. Commentaires additionnels

* Le dossier pourrait mettre en avant les genres endémiques de Martinique (pas que les espèces) et les genres endémiques des Petites Antilles : cette approche compléterait l'approche espèces et porte une valeur peut être plus exceptionnelle.

* Si le dossier doit être évalué par des experts non familiers du contexte français, les sigles ZNIEFF, APB etc devrait être accompagnés d'une explication à chaque utilisation (car tout le monde ne lira pas le dossier en entier).

Q16. Quelles références autres que celles mentionnées sur ce site avez-vous utilisé pour réaliser cette pré-évaluation?

Travaux de Stewart Peck sur les Coléoptères antillais, notamment comparatif de diversité et d'endémisme ainsi que l'endémisme au niveau générique.

Q17. Pouvez-vous suggérer des experts pour compléter la pré-évaluation du dossier technique?

déjà suggérés.